

AMNESTY INTERNATIONAL

Déclaration publique

Index AI : AFR 44/020/2007 (Public)
Bulletin n° : 162
ÉFAI
22 août 2007

Nigéria. Escalade de la violence à Port-Harcourt

Amnesty International est extrêmement préoccupée par les violents affrontements qui se sont déroulés récemment à Port-Harcourt (État de Rivers), au cours desquels un grand nombre de personnes ont trouvé la mort ou ont été blessées. Il est nécessaire d'agir sans tarder afin de prévenir une aggravation de la situation, en particulier dans la perspective des élections locales de novembre prochain, qui risquent de déclencher de nouvelles violences.

Amnesty International demande aux autorités nigérianes de faire en sorte que tous les habitants du pays soient protégés comme il se doit contre de nouvelles attaques. Elle demande au gouvernement fédéral de mener une enquête exhaustive, indépendante et impartiale sur les homicides qui ont eu lieu, afin notamment de déterminer le nombre exact de morts et de blessés, et de traduire en justice les auteurs présumés de ces actes, dans le respect des normes internationales en matière d'équité des procès et en excluant tout recours à la peine de mort.

Des violences ont éclaté à Port-Harcourt le 6 août entre deux bandes armées rivales, qui ont commencé à s'affronter dans la rue. Pendant les dix jours qui ont suivi, ces bandes non seulement s'en sont pris à leur adversaire, mais ont également ouvert le feu au hasard sur les habitants. Trente personnes au moins ont été tuées. Médecins sans frontières (MSF) a fait savoir que plus de 70 personnes avaient été soignées pour des blessures par balle durant les deux premières semaines d'août à l'hôpital Teme de Port-Harcourt. Sept de ces patients ont succombé à leurs blessures. Un tiers des personnes prises en charge étaient de simples résidents des quartiers où ont eu lieu les heurts, et des femmes et des enfants figuraient parmi eux. Ils auraient vu des membres de groupes armés tirer délibérément et au hasard sur des habitants se trouvant à des arrêts de bus et dans un marché.

Le 16 août, une force de frappe conjointe (comprenant des membres de l'armée de terre, de la marine, des troupes aériennes et de la police mobile) est intervenue avec des hélicoptères et des mitrailleuses. Au moins 32 personnes – membres des groupes armés, agents des forces de sécurité et simples passants – ont été tuées. Amnesty International a recueilli des témoignages indiquant que l'intervention de la force conjointe avait provoqué la mort de plusieurs habitants, y compris des femmes et des enfants. Un grand nombre auraient également été blessés lors de l'opération. Plusieurs personnes n'ayant rien à voir avec les bandes armées auraient par ailleurs été arrêtées.

À la suite de ces violences, le gouverneur de l'État de Rivers a décrété le couvre-feu de 19 heures à 6 heures. Il a déclaré que la force conjointe demeurerait à Port-Harcourt durant six mois, précisant qu'il s'agissait d'un « *désagrément temporaire imposé dans le but de restaurer l'ordre et le respect de la loi* ».

Au vu, par exemple, des atteintes aux droits humains perpétrées par la force conjointe en février 2005 à Odioma (État de Bayelsa), qui s'étaient soldées par la mort d'au moins 17 personnes, Amnesty International nourrit des craintes profondes quant au comportement des forces de sécurité.

L'organisation demande à la force conjointe et aux autres forces de sécurité chargées de rétablir l'ordre public à Port-Harcourt de respecter les droits fondamentaux et d'intervenir dans le cadre de la législation et des normes internationales en matière de droits humains, notamment celles relatives à l'usage de la force et des armes à feu.

Les affrontements de ces dernières semaines ont eu des conséquences considérables pour la population locale. Des centaines de personnes ont quitté la ville par crainte de nouvelles attaques. Le gouvernement de l'État de Rivers, qui considère que le quartier situé en front de mer à Port-Harcourt

sert de refuge aux groupes armés, a décidé de démolir les maisons situées dans ce secteur afin de les remplacer par 6 000 nouvelles constructions. Amnesty International craint que d'autres personnes ne soient contraintes de quitter leur foyer.

L'organisation a également recueilli des informations selon lesquelles des habitants de Port-Harcourt, craignant pour leur sécurité, auraient constitué de nouveaux groupes armés afin de se défendre, ce qui ne fait qu'augmenter le risque de violence. Par ailleurs, le fait que le gouvernement n'ait pas durant les années passées ordonné d'enquête sur les homicides commis à la fois par les bandes armées et par les forces de sécurité, leur laissant libre champ pour perpétrer des atteintes aux droits humains en toute impunité, contribue à la déstabilisation de l'État.

Complément d'information

La flambée de violence constatée actuellement à Port-Harcourt n'est pas un événement isolé. Des affrontements entre bandes armées se sont produits à bien des reprises ces dernières années, faisant de nombreux morts et blessés.

Durant les élections d'avril 2007 et pendant la période qui a précédé le scrutin, un grand nombre de responsables politiques de la région du Delta ont cherché à s'assurer le soutien de groupes armés et incité à la violence politique. En août 2006 déjà, au moins 12 personnes – de simples habitants et des membres de bandes armées – avaient été tuées lors d'un affrontement entre des groupes armés liés à des responsables politiques de l'État de Rivers. La police n'ayant pas pris les mesures nécessaires pour mener une enquête et ouvrir des poursuites contre les membres présumés des bandes, la violence s'est poursuivie en 2007.

Les heurts entre groupes armés soutenant des adversaires politiques n'ont pas pris fin après la prise de fonction du nouveau gouverneur et de l'assemblée élue. Il semble qu'afin d'obtenir ou d'accroître leur pouvoir politique, des responsables continuent d'appuyer ces bandes armées et d'encourager les violences.

Pauvreté, corruption et présence de pétrole, d'armes et de gangs sont les ingrédients d'une situation extrêmement instable dans la région du delta du Niger. Lors de sa prise de fonction, le 29 mai 2007, le président Yar'Adua a déclaré que la situation dans la région était une priorité pour son gouvernement. « *Je mettrai en œuvre tous les moyens dont je dispose pour, avec votre aide, résoudre cette crise dans un esprit d'équité, de justice et de coopération* », a-t-il affirmé dans son discours d'investiture. Deux mois et demi se sont depuis écoulés et la situation dans la région du delta du Niger s'est détériorée.

/FIN